Chine: un “Français” condamné à mort pour trafic de drogue

09/08/2010 à 14h56

Un Français a été condamné à la peine de mort pour production et trafic de drogue avec un complice chinois par un tribunal de Canton (sud), ont annoncé lundi le quotidien *China Daily* et des sources diplomatiques françaises.

Chan Thao Phoumy, né au Laos, a été condamné samedi par le Tribunal intermédiaire de Canton pour fabrication, transport, contrebande et trafic de méthamphétamine, selon le Consulat général de France dans la métropole méridionale. Chan Thao Phoumy était rejugé après l’apparition “d’éléments nouveaux”, après avoir été condamné à la prison à vie suite à son arrestation en 2005. Le *China Daily* a indiqué, de manière erronée, que cet homme était né à Canton et qu’il était d’origine chinoise. Un complice chinois, Xie Weiming, a également été condamné à la peine capitale samedi, a ajouté le quotidien de langue anglaise. Ils faisaient partie d’un réseau de huit hommes qui a produit de 1999 à 2003 dans la province méridionale du Guangdong ainsi que dans celle du Henan (centre) des tonnes de cette drogue synthétique, selon le quotidien (…)

La législation chinoise est extrêmement stricte en matière de production et de trafic de drogue et plusieurs ressortissants étrangers ont été exécutés ces derniers mois dans le pays, en dépit des protestations de leur pays. Quatre Japonais ont été exécutés en avril en Chine, après un Britannique en décembre 2009. Ce dernier cas avait créé une vive polémique entre Pékin et Londres, qui avait argué que son ressortissant souffrait de graves problèmes psychiques et qui avait plaidé la clémence jusqu’au dernier moment, en vain.

Le Point